aux dernières lignes le temps de sécher complétement, froissa le papier et le glissa dans la main du mort.

Nous savons le reste.

Un mois s'écoula.

Le prétendu Godard, propriétaire en Seine-et-Oise, prétextant une douleur rhumatismale subitement venue, ne quittait point son pied-à-terre de la rue Saint Dominique, et le concierge, qui répondait au nom de père André, lui apportait ses repas et les journaux.

Au bout de quinze jours, le reclus volontaire eut lieu de constater qu'on ne s'occupait plus guère de l'affaire Worms.

Toutes les démarches de la police pour trouver Frédéric Muller ayant échoué, on supposait que le misérable avait eu l'habileté de passer la frontière et de retourner en Allemagne.

Personne n'admettait que le caissier fût caché en plein Paris, et, les renseignements à son sujet faisant défaut, on parlait d'autre chose.

La barbe vraie du faux Godard poussait pendant ce temps sous la barbe postiche. Il reconnut à la fin du mois que l'emploi du crêpe devenait inutile. La métamorphose était complète. Il semblait impossible désormais d'établir l'identité de ce Français à la barbe et aux cheveux noirs, avec le caissier allemand aux cheveux cuivrés et aux longs favoris roux.

Celui qui avait été Frédéric Muller annonça donc au père André que, son rhumatisme faisant trêve, il s'empressait de retourner à la campagne, et en effet il quitta Paris, emportant avec lui les quatre cent cinquante-sept mille francs du baron Worms.

Beaucoup se seraient contentés de cette somme qui constituait une malhonnête aisance, mais Robert de Loc-Earn, à sa liaison passagère avec Aline Pradier, avait senti renaître et grandir en lui ses instincts de luxe et de haute vie, ses appétits de jouissance effrénées.

Comme au temps où il se voyait déjà possesseur de l'immense fortune de M. d'Auberive, il rêvait des millions.

Pourquoi s'éloignait-il de Paris, et quels étaient ses projets immédiats ?

D'abord, il jugeait indispensable de vivre à distance de la grande ville jusqu'au jour où l'affaire Worms n'existerait plus qu'à l'état de souvenir ; jour peu éloigné du reste, étant données la légèreté des Parisiens et la promptitude avec laquelle ils oublient.

Ensuite, il sentait l'impérieuse nécessité de se créer une individualité nouvelle, non pas seulement probable et d'une suffisante vraisemblance, mais absolument indiscutable, trouvant trop dangereux les noms de fantaisie qui, forcément suspects, abritent mal un passé sinistre.

Pour arriver à réaliser cet incarnation difficile il se disposait à voir du pays, attendant tout du hasard et de sa bonne étoile.

L'un et l'autre le servirent à souhait.

Une aventure galante, ébauchée en chemin de fer et tout à fait inutile à raconter, l'avait conduit en Franche-Comté, dans la petite auberge d'un petit village de la vallée de Cusance, pas bien loin de Baume-les-Dames.

—Qu'est ce que c'est que ça ? demanda-t-il à l'aubergiste.

—Ça, monsieur, c'est ce qui reste du château de Croix-Dieu...

—Un joli nom... murmura Loc-Earn.

—Les barons de Croix-Dieu, monsieur, reprit l'aubergiste, ont été dans le temps des anciens nobles très-renommés et plus riches que le marquis de Carabas lui-même ! Tous les bois et toutes les terres labourables étaient à eux, depuis Cusance jusqu'à Pont-les-Moulins, de l'autre côté de Guillon, et même plus loin... Ça s'est en allé petit à petit.

—Famille éteinte ?...

—Pas tout à fait, mais c'est à peu près la même chose.

—Ah ! il y a encore des Croix-Dieu ?...

—Oui, un pauvre vieillard qui vit de charité !

Il habite une vieille maison croulante bâtie dans les ruines par son grand'père et que naturellement il ne peut entretenir... il y pleut comme sur la route.

Robert de Loc-Earn, cette nuit-là, dormit fort peu et pensa beaucoup.

Le lendemain matin il alla visiter le débris féodal, fit causer le vieillard dont la tête était faible, mais qui néanmoins croyait vaguement se souvenir d'avoir reçu, quelques années auparavant, la nouvelle de la mort de son frère ; il admira la situation du manoir dévasté, vanta la belle vue, et offrit enfin d'acquérir les ruines pour la somme ronde de dix mille francs, payés comptant.

—Dix mille francs !... Cinq cents francs de rente !... L'opulence !...

Le dernier des Croix-Dieu ne pouvait pas y croire... il craignait qu'on ne se raillât de lui.

Loc-Earn le rassura et l'acte de vente fut signé le jour même chez un notaire de Baume-les-Dames.

En revenant de la ville avec le vieillard dans une voiture de louage, l'ex-Frédéric Muller tira de sa poche cinquante louis, et faisant miroiter les pièces d'or sous les yeux éblouis de son compagnon, lui dit :

—Je vous offre ces milles francs en échange de vos papiers de famille et de la correspondance de votre frère.

Pour moitié moins, le septuagénaire aurait donné de grand cœur tous les parchemins et toutes les correspondances de la terre. Séance tenante le marché fut conclu.

Loc-Earn se fit délivrer à la mairie du village un extrait de l'acte de naissance du baron Philippe de Croix-Dieu, et s'assura que l'acte de décès de ce gentilhomme, mort à l'étranger, n'avait jamais été transcrit sur les registres de l'état civil de la commune.

Puis, désormais propriétaire du château de Croix-Dieu, il quitta la Franche-Comté, en chargeant l'aubergiste de lui donner de temps en temps, à une adresse qu'il indiqua, des nouvelles du vieillard.

Robert de Loc-Earn étudia les lettres, en petit nombre d'ailleurs, adressées par Philippe de Croix-Dieu à son frère aîné, à de longs intervalles.

Cette correspondance lui apprit que le gentilhomme français, devenu officier au service de l'Autriche, ne s'était point marié ; qu'ayant fait son chemin d'une façon assez rapide, il était parvenu à un grade honorable accompagné de diverses décorations, puis qu'un jour, irrité par un passe-droit, il avait brusquement donné sa démission.

La dernière lettre, remontant à plus de quatre années, annonçait son départ pour un voyage en Asie-Mineure.

Là, sans doute, une fin prématurée l'attendait.

X

Trois mois s'écoulèrent, et celui qui s'était appelé Frédéric Muller reçut une épître de l'aubergiste de la vallée de Cusance. Le dernier des Croix-Dieu n'avait pas joui longtemps de ce qu'il regardait comme une fortune. Il venait de mourir, tué par l'abondance rilative succédant à des privations trop rigoureuses et trop prolongées.

Le comte de Loc-Earn partit immédiatement pour l'Autriche, et se fit délivrer des duplicata légalisés des états de service de M. de Croix-Dieu, et aussi des brevets de ses ordres.

Il rentra en France en 1868 ; revint à Paris, loua, sous le nom de baron Philippe de Croix-Dieu, l'entre-sol de la rue Saint-Lazare qu'il ne devait plus quitter, et monta sa maison d'une façon élégante et confortable.

La nouvelle incarnation de Loc-Earn était accomplie. Il avait réussi à se créer une personnalité solide, indiscutable.

Quels soupçons, en effet, pouvaient atteindre un homme en mesure de *prouver* sa position, de rendre compte de son passé, avec pièces à l'appui, et possesseur, en outre, non-seulement de papiers de famille absolument en règle, mais encore du château dont il portait le nom ?

Ce château ayant été acheté sous un pseudonyme, l'habile aventurier avait poussé la prudence jusqu'à en opérer la cession, par un nouvel acte de vente, au baron Philippe de Croix-